IRMC

معهد البحوث المغاربية المعاصرة
INSTITUT DE RECHERCHE SUR LE MAGHREB CONTEMPORAIN

N°45 - 5ème année

Juillet 1992

CORRESPONDANCES

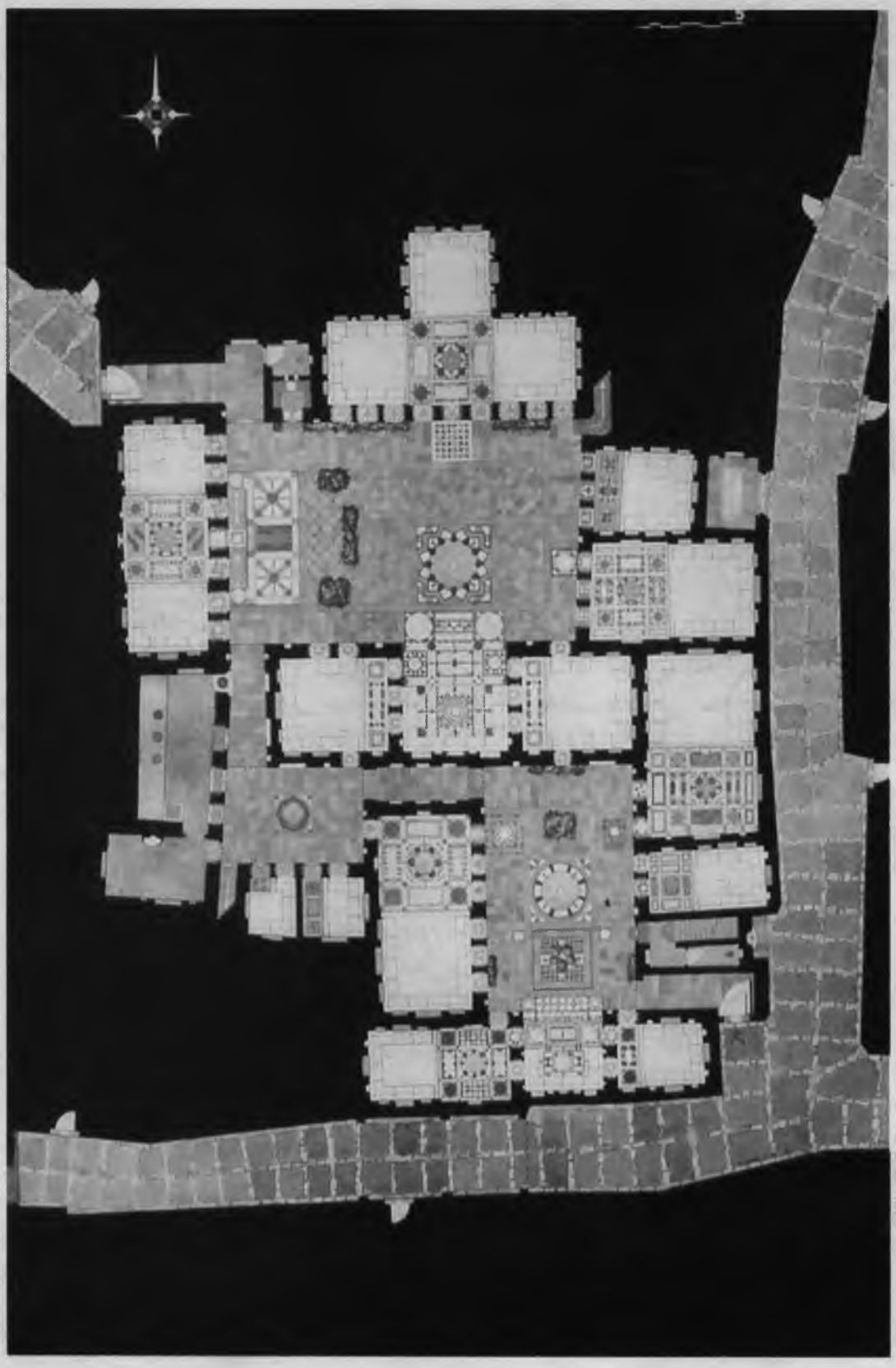

Plan d'une grande demeure - G. ROBIN - Palais et demeure de Damas au XVIII[ème] siècle
Damas, Ministère du Tourisme / Institut Français d'Etudes Arabes 1990 P.25

"Terrasses de mosquée dans le *Ksar"*
A. Ravéreau
Le M'zab, une leçon d'architecture
Paris, Sindbab, 1981; p. 251

AVANT - PROPOS

1900, les cités arabes comptaient 3,5 millions de personnes ; 1950, elles atteignaient les 18 millions d'habitants ; 1990, elles dépassent les 100 millions.

Rurales aux trois quarts il y a un demi-siècle, aujourd'hui les populations arabes sont majoritairement citadines.

Il serait peu de dire qu'au Proche-Orient et au Maghreb la montée démographique a marqué et reclassé les tissus sociaux : le fait pro-urbain s'impose au centre du faisceau des mutations contemporaines.

Sur le long terme, l'accroissement naturel et un exode rural qui manifestait moins une attraction des villes qu'une impossibilité à demeurer dans les campagnes, ont produit un engorgement des agglomérations et généré des problèmes d'équipement, de pollution, de dégradation...

Aux heures post-coloniales des ambitions ou des urgences du développement économique et des reconstructions nationales, la question n'était pas à la conservation des espaces archéologiques ou architecturaux, y compris dans les pays aux plus profondes racines urbaines.

Aujourd'hui, les initiatives de protection voire d'intégration des médinas à leurs environnements modernes doivent satisfaire les demandes urgentes de logement, de transports... et, dans le même temps, répondre à la question matérielle, autant que symbolique, de la gestion des vieille villes - ces lieux d'un passé prestigieux qui entremêlait les activité du culte, du commerce et de l'administration.

Le 25e anniversaire de l'Association de Sauvegarde de la Médina de Tunis est l'occasion d'esquisser un bilan des réflexions et des actions menées, ces dernières années, sur le terrain du patrimoine urbain.

S0MMAIRE

THEME:

URBANISME ET PATRIMOINE

*La Sauvegarde du vieux Tunis P.3
*Colloques - La Médina de Tunis : l'intégration de l'héritage P.4
*Les Parcs archéologiques et culturels. P.6
*Publications récentes P.8

REVUES P.9

DOSSIER:

FEMMES, FÉMINISME ET EDITION

*Eclairages sur la condition féminine P.11

VIENT DE PARAITRE P.15

CHRONOLOGIE P.17

CALENDRIER SCIENTIFIQUE P.19

URBANISME ET PATRIMOINE

La sauvegarde du vieux Tunis.

L'ASM, Association de Sauvegarde de la Médina de Tunis, célèbre ses vingt cinq ans d'activité employée à préserver la vieille cité de Tunis et à améliorer les conditions de vie de ses habitants.

En 1967, les bulldozers entraient en action dans le quartier populaire de Sidi El Bechir (faubourg sud) et provoquaient un mouvement de colère des habitants. On renonça alors aux projets grandioses visant à percer de grandes avenues à travers le tissu des rues étroites et des maisons à patio. Une commission fut instituée afin d'étudier le devenir de la vieille cité.

Cette commission devait devenir l'Association pour la Sauvegarde de la Médina.

La première tâche de la nouvelle association consistait à mieux connaître la vieille cité : depuis l'indépendance en 1956, les Beldi, membres de la bourgeoisie tunisoise, s'étaient déplacés vers les villas et appartements de la ville moderne. La population, composée de communautés ethno-linguistiques (arabe, italienne, maltaise) et religieuses (musulmane, juive), s'homogénéisait alors que les ruraux entraient dans la cité. Les estimations les plus hasardeuses circulaient au sujet de la composition socio-économique de la population de la Médina. Une équipe internationale multi-disciplinaire s'attaqua au problème, enquêtant sur chaque aspect de la Médina.

Disposant d'une connaissance détaillée du terrain, l'ASM pouvait intervenir. Dar Lasram, palais du début du XIXe siècle, était restauré et transformé en siège de l'association : le «Souk Et-Trouk» et un café maure étaient rénovés et l'opération d'aménagement du quartier de la Hafsia démarrait avec le soutien de l'UNESCO.

Grâce au remploi harmonieux de formes architecturales héritées, la première phase de projet d'aménagement de la Hafsia obtint en 1983 le prix Agha Khan d'architecture islamique. Un autre prix Agha Khan devait suivre en 1989 pour la restauration de l'école Sidi El Alaoui.

Durant vingt cinq ans, l'ASM a réussi à défendre sa vision de la Médina : l'espace, qui aurait pu être destiné à des usages de bureaux très rentables, a conservé une faible densité de maisons, de magasins et d'ateliers de vente. L'ASM a contribué à la rénovation de deux quartiers importants, la Hafsia et Bab Souika-Halfaouine, et veille maintenant à l'intégration des nouvelles constructions dans le tissu urbain historique.

L'expérience que le bureau d'architecture et d'urbanisme au sein de l'ASM a acquise demeure quasiment unique dans le monde arabe. Fès, Sanaâ et à présent Salé ont mené des études de sauvegarde en suivant les lignes tracées par l'ASM. Mais l'ASM a fait valoir sa vision des schémas de rénovation urbaine appliquée à la Médina dans le flou juridique : son statut l'apparente encore à une simple association alors qu'elle opère comme autorité de sauvegarde de la ville historique.

Grâce à sa connaissance en profondeur de la Médina et de ses habitants, l'ASM a été écoutée jusqu'ici. Dans sa récente initiative pour s'attaquer au problème des oukalas, maisons à demi en ruines et à occupation multiple, l'ASM joue un rôle clé en coordonnant la reconstruction des sites laissés vacants après la démolition.

Un nombre élevé de maisons continuent cependant à se détériorer. En raison du blocage des loyers, les propriétaires privés sont réticents à investir de fortes sommes pour l'amélioration de leur bien immeuble. Les propriétés louées se dégradent jusqu'à l'obtention d'un permis de démolition municipal concernant l'immeuble menacé de ruine (IMR). Ils ont ainsi tout loisir pour reconstruire et percevoir un montant du loyer plus élevé.

Alors que le gouvernement met de plus en plus l'accent sur le développement du tourisme culturel, l'ASM semble bien placée pour rester un acteur de premier plan. Dans le scénario le plus pessimiste, à présent que la période de raccomodage du tissu urbain est achevée, l'ASM continuerait à s'opposer aux projets de construction ne respectant pas les normes de hauteur et de volume, à travers le système de contrôle et de planification. Dans le cas de figure le plus favorable, une nouvelle législation ac-

tuellement en préparation ménerait à la création d'un vrai secteur sauvegardé. L'ASM jouerait un rôle décisif en mettant en oeuvre une esthétique mieux adaptée et des contrôles sur l'utilisation des sols. L'Institut national de l'Art travaillerait en collaboration avec les propriétaires privés à la restauration de leur résidence familiale en état d'éboulement. L'idéal serait un acte de location qui permettrait aux propriétaires de percevoir des loyers plus élevés sur des immeubles rénovés et classés en plus d'incitations fiscales au travail de restauration.

Avec un quart de siècle d'expérience dans la Médina, l'ASM arrive maintenant à un tournant. La phase actuelle de réhabilitation dépend des décideurs, de leur vision de la Médina et de sa place dans le patrimoine national. L'aménagement d'un espace sauvegardé occupé par des petites échopes, des restaurants, des demeures d'époque et des circuits touristiques pour visiteurs est lié aux contraintes du marché du tourisme. L'intervention des autorités (municipalité, ministère de l'équipement) sera d'autant plus déterminante que se posera le problème du devenir de tous ceux qui trouvent actuellement dans la médina logement à bon marché et emploi.

Justin MacGuiness
chercheur à l'Université de Durham.

REPERES BIBLIOGRAPHIQUES
LES MEDINAS

-ABDELKEFI, Jellal.- La Médina de Tunis : espace historique.- Tunis ; Paris : Alif ; CNRS, 1989.- 277 p.
-BEL, José-Marie.- Architecture et peuples du Yemen.- Paris : Conseil International de la Langue Française, 1988.- 243 p.
-BEN ACHOUR, Mohamed El Aziz.- Catégories de la société tunisoise dans la deuxième moitié du XIXème siècle.- Tunis : INAA , 1989.- 542p.
-BOUMAZA Zoulikha.- Enjeux et modalités de la réhabilitation ; la participation des habitants et les outils d'intervention : cas de Constantine.- Oran : Université d'Oran - Unité de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle (URASC), 1990.- 24 p.
-KERROU, Mohamed.- Médinas et errance.- in : Sociétés, n° 28, 1990.- pp.5-11.
-MAROUF, Nadir.- La vie quotidienne à Tlemcen d'après la sémantique précoloniale et ses prolongements contemporains : contribution à une sociologie de la médina in : Pour une sociologie culturelle.- Oran : URASC, 1988, pp.113-122.
-PAGAND, Bernard.- La médina de Constantine (Algérie). De la ville traditionnelle au centre de l'agglomération contemporaine.- Poitier : Centre Interuniversitaire d'Etudes Méditerranéennes, 1989.- 295 p.
-Projets et réalisations 1980...1990 pour la Médina.- Tunis : Association de Sauvegarde de la Médina, 1990.- 96 et 88 p.
-RAVEREAU, André.- La Casbah d'Alger ; et le site créa la ville.- Paris : Sindbad, 1989.- 222 p.
-RAYMOND, André.- Grandes villes arabes à l'époque ottomane.- Paris : Sindbad, 1985.- 389 p.
-RAYMOND, André.- Le déplacement des tanneries à Aiep, au Caire et à Tunis à l'époque ottomane : un «indicateur» de la croissance urbaine.- in : Revue du monde musulman et de la Méditerranée, n° 55-56, 1990.- pp.34-43.
-SCHLIEPHAKE, Konrad.- Localisation, classification par branche, et état du commerce et des services dans la vieille ville de Damas.- in : Les Cahiers d'URBAMA, n° 3, s.d.- pp.79-96.
-Urbanisation dans le monde arabe. Eléments sur les centres-villes dans le monde arabe : actes du symposium international tenu à Tours les 7 et 8 décembre 1987.- Tours : Urbanisation du monde arabe, 1988.- 275 p.

La Médina de Tunis : l'intégration de l'héritage

COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISE A L'OCCASION DU 25è ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE LA MEDINA, DU 25 AU 27 JUIN 1992, A TUNIS.

En 1967 était créée l'Association de Sauvegarde de la Médina de Tunis (ASM), première du genre, qui allait inspirer d'autres expériences en Tunisie et dans le monde arabe. Elle marquait la naissance et l'affirmation d'une conscience, de la part de la population et des autorités, de la nécessité de préserver le patrimoine urbain face aux assauts d'une modernisation se voulant parfois destructrice de l'héritage et de la mémoire du passé. Vingt cinq ans se sont écoulés, permettant de dresser un bilan des politiques urbaines dans les médinas, d'en cerner les enjeux aujourd'hui, et d'esquisser quelques propositions pour l'avenir.

Les journées qui se sont tenues à Tunis dans le cadre de cette commémoration ont mis en lumière la nécessité de dépasser l'approche du simple monument, si important soit-il, pour aborder le problème urbain dans son ensemble. La problématique du patrimoine y a été explorée grâce à une diversité des angles d'approches et des exemples, pris aussi bien dans les pays arabes que dans d'autres zones géographiques (Québec, Gorée, Dublin, etc.). Les médinas sont apparues comme des centres urbains particulièrement dynamiques au sein des agglomérations, mais où le patrimoine est menacé de ruine ou de destruction. Aussi s'est manifestée la volonté de suggérer des politiques qui préserveraient le patrimoine sans détruire l'activité de ces centres historiques.

Les médinas : des centres urbains vivants

A la différence de certains centres historiques européens, les Médinas sont intégrées dans le tissu économique et social des agglomérations, avec leurs spécificités propres et leur dynamisme interne. On constate en effet que l'activité (marchande, touristique et artisanale - voire industrielle -) se porte bien et même se développe, profitant de certains facteurs favorables (centralité, faible coût des loyers...). Mohammed Ameur montre une Médina de Fès où l'artisanat connaît une prospérité remarquable, et un éclatement dans le tissu urbain qu'elle n'avait pas jusqu'à présent. Une telle évolution pose de graves problèmes de salubrité (métiers polluants, comme les tanneurs ou les dinandiers). L'emploi, qui semble désordonné et anarchique, obéit au contraire à une organisation très stricte et efficace, comme le montre Mostafa Kharoufi à propos des marchands de fruits et légumes du quartier de Dar al Salâm au Caire. Le dynamisme économique s'accompagne d'une sociabilité centrée, pour les hommes du Caire, autour du café, symbole d'urbanité et articulation entre des espaces et des moments distincts (Jean-Charles Depaule). Mais paradoxalement, ou à cause de cette activité croissante, l'habitat se trouve parfois chassé hors de la médina : l'exemple tunisois a montré comment la population traditionnelle de la médina l'a quittée pour se loger dans la ville européenne ou dans les banlieues moins denses. Certes cela n'empêche pas parfois des densités considérables (jusqu'à 4000 habitants à l'hectare dans certains îlots de Fès), mais cette population, souvent prolétarisée, n'a pas les moyens d'entretenir un patrimoine dans lequel elle ne se reconnait pas forcément..

On ne saurait donc entreprendre une politique de sauvegarde du patrimoine qui conduirait à une réduction de ce dynamisme, condition première à la conservation d'une ville vivante. Il faut en revanche en réduire les nuisances qui menacent le patrimoine et la qualité de la vie dans les médinas.

Un patrimoine urbain en péril

La richesse du patrimoine légué par les villes arabes oblige à une attention toute particulière pour leur conservation. Les enjeux sont multiples. Le plus évident est culturel : l'héritage artistique, architectural, historique de villes comme Le Caire, Fès, ou Tunis, est exceptionnel, et c'est à ce titre que plusieurs monuments et espaces urbains arabes ont été classés patrimoine mondial par l'UNESCO. Mais ces enjeux touchent également à l'environnement et à l'économie. Enfin le patrimoine, comme lieu de la mémoire collective, représente un enjeu identitaire (local, national, musulman), et donc idéologique et politique.

Or si l'on dresse un état des lieux, il est manifeste que ces espaces sont menacés, et de plus en plus : la surpopulation parfois, la suractivité, les voitures, les pollutions qui en découlent, l'absence d'entretien des édifices et des infrastructures, autant de facteurs qui contribuent au délabrement et à la dégradation du tissu urbain. Par ailleurs les travaux d'aménagement (en particulier les infrastructures de transport), pratiqués «au nom d'une trop simple volonté de planification sociale qui prétendait à la rationalité technique et à l'efficacité sociale» (Jellal Abdelkefi), ont parfois défiguré le paysage urbain (Mona Zakaria).

Devant l'ampleur des problèmes à résoudre, et malgré les difficultés rencontrées, des politiques de sauvegarde ont été adoptées. Ce colloque donnait l'occasion d'en faire un bilan et d'esquisser des propositions pour l'avenir.

Croquis de Z. MOUHLI
Médina au coeur
Tunis, A.S.M., 1992

Quelle politique de sauvegarde pour les Médinas

L'unanimité s'est faite autour de la nécessité de conserver des médinas vivantes, de les intégrer dans le tissu économique et social des agglomérations dans leur ensemble et d'éviter la création de quartiers-musées morts.

La diversité des participants (représentants d'institutions internationales, praticiens ou universitaires) a permis de voir la pluralité des acteurs concernés par cette question.

Les organisations internationales ont montré l'intérêt qu'elles portent à la question du patrimoine, par la promulgation d'une législation et le financement de certains projets. L'Etat, bien sûr, ne manque pas d'intervenir. Mais ses buts, souvent animés par des stratégies de légitimation, ne sont pas toujours concordants avec la nécessité de préservation du patrimoine. Jellal Abdelkefi montre comment «dans cette perspective de lutte

contre le sous-développement [l'Etat] ne pouvait s'embarrasser... des traditions, valeurs d'une culture dépassée, la culture de la Tunisie moderne étant à forger en même temps que l'histoire à écrire». Néanmoins l'intervention étatique, si ses objectifs sont différents, peut parfois être déterminante, comme par exemple dans le projet actuel de rénovation et de réhabilitation des oukalas à Tunis. L'intérêt des municipalités est lui aussi manifeste et la création de l'ASM en est une illustration. Mais c'est surtout la population habitant la médina qui est apparue déterminante pour l'avenir. Sans une prise de conscience par les habitants de la nécessité pour eux d'entretenir cet héritage, on ne pourra concevoir une politique efficace du patrimoine. Ainsi, concernant Alger, Djaffar Lesbet évoque une population tenue à l'écart par des «institutions hégémoniques», trait qui expliquerait selon lui l'échec des tentatives de réhabilitation de la Casbah. A l'inverse, au M'zab, les habitants forment des comités de quartiers qui entretiennent une certaine fierté et un sentiment de responsabilité, et participent aux décisions concernant les quartiers.

Les politiques mises en oeuvre ces vingt cinq dernières années furent présentées, les intervenants soulignant à chaque fois les efforts accomplis mais surtout les difficultés rencontrées, principalement d'ordre financier, juridique et technique. L'exemple pionnier de l'ASM de Tunis fut longuement évoqué, avec ses réalisations, mais aussi ses échecs et ses limites. Certains ont déploré que l'exemple tunisois ne se retrouve pas dans d'autres villes de Tunisie, affirmant que les opérations ponctuelles ne doivent pas cacher une absence de politique globale d'urbanisme à l'échelle de la capitale et du pays.

Il serait néanmoins possible de surmonter ces obstacles. La question financière, si difficile soit-elle dans des pays qui subissent durement la crise économique mondiale, ne serait pas insurmontable, comme le montreraient certaines réalisations de l'ASM ou de particuliers à Tunis. L'obstacle principal, selon M. Abdelkefi, serait d'ordre juridique et résiderait dans le régime de location des maisons d'habitation (blocage des loyers). On a par ailleurs rappelé la nécessité de disposer de bureaux d'architecture, ainsi que d'études précises permettant d'intervenir de façon moins maladroite et plus efficace. Il conviendrait enfin de conduire de manière pragmatique de petits projets ayant des effets d'entraînement, plutôt que de grands desseins sans lendemain. En pensant de la sorte les politiques urbaines pour les médinas, on pourrait les intégrer à une stratégie de développement économique, qui en ferait non pas un luxe mais une nécessité comprise par tous.

Les parcs archéologiques et culturels en Tunisie

Le 23 juillet 1991, un Conseil Ministériel Restreint (CMR) consacré à la protection et l'exploitation des sites et monuments historiques décidait la création de parcs archéologiques et culturels. Dans un premier temps, trois sites étaient retenus : Carthage-Sidi bou Saïd (600 ha), Dougga (90 ha) et Sbeitla-Kasserine (30 ha).

Selon les termes d'un rapport de l'Agence Nationale d'Exploitation du Patrimoine (ANEP), les objectifs de ce programme sont :

- «la sauvegarde active de notre patrimoine archéologique et historique, en l'intégrant dans le secteur économique;
- la promotion et la connaissance de l'histoire de notre pays et des civilisations qu'il a connues;
- l'offre de nouveaux espaces culturels et de récréation afin d'améliorer l'environnement physique, humain, et la qualité de la vie».

L'idée n'est pas neuve en Tunisie. L'aménagement d'un Parc National à Carthage et Sidi bou Saïd est à l'étude depuis la fin des années soixante.

Le premier projet était conduit par l'Institut National d'Arts et Archéologie (INAA) et l'Association de Sauvegarde de la Médina (ASM), avec le soutien de l'UNESCO ; ses propositions visaient déjà la «mise en valeur du patrimoine de la région de Carthage en vue du développement économique». Elles sont à l'origine de la campagne internationale de fouilles (1972-1992) et de la protection du site, dans les documents d'urbanisme, au titre de zone verte aménagée.

Le second projet Tunisie-UNESCO (1980-1983) se solde par un demi-succès. La protection du site est renforcée par le décret de classement de 1985, mais, à ce jour, les moyens institutionnels et financiers de la création du Parc ne sont pas encore accordés.

Le projet est repris par le CMR du 23 juillet, alors que l'administration est confrontée à de graves pressions urbaines et à diverses spéculations sur les terrains classés. Le programme est étendu à deux autres sites prestigieux de l'Antiquité, Dougga et Sbeitla-Kasserine. L'ANEP est autorisée à emprunter 10 millions de dinars pour l'aménagement des trois parcs.

Presqu'un an après ces décisions, nous en sommes aux préliminaires. Le projet de Sbeitla-Kasserine, qui a bénéficié d'un crédit présidentiel spécial, est le plus avancé. Les options d'aménagement ont été arrêtées en février 1992 par l'INAA, l'ANEP et les autorités locales. Quelques travaux ponctuels ont été réalisés par l'ANEP, qui prépare un appel d'offres pour la construction des structures d'accueil.

A Carthage et Sidi bou Saïd, une commission constituée en février 1992 par le Ministre de la Culture a étudié les options d'aménagement et les conditions de faisabilité du Parc. Cet avant-projet a été approuvé par un CMR réuni le 19 juin 1992.

Dougga était resté à l'abandon depuis plusieurs années. Avant de préciser le projet, l'administration souhaite procéder à une étude et des relevés détaillés du site, dont elle ne dispose pas à ce jour, et éclaircir la situation foncière. L'INAA et l'ANEP ont entrepris dans un premier temps des travaux d'entretien et d'éclairage des voies et monuments.

La décision de 1991 n'avait pas été préparée par une réflexion approfondie sur les «parcs archéologiques et culturels». De tels projets présentent plusieurs difficultés, comme en témoigne le précédent du parc de Carthage. Quelques enseignements pouvaient aussi être tirés des expériences européennes en la matière : citons pour mémoire le parc de la Via Appia à Rome. Ce projet, proposé et étudié par l'association Italia Nostra en 1975, inscrit dans les documents d'urbanisme, n'a pas encore abouti en l'absence d'une politique de maîtrise foncière dans une zone de fortes pressions immobilières.

Le programme des parcs archéologiques et culturels soulève trois difficultés principales susceptibles de retarder sa réalisation.

La nature et la fréquentation des Parcs

Bien que le tourisme culturel soit de plus en plus évoqué en Tunisie, aucune étude n'a été menée sur ses possibilités et conditions réelles de développement, en particulier dans les sites historiques. On comprendra que dans ces conditions, le programme des parcs archéologiques et culturels soit longtemps resté imprécis, et que les responsables publics et privés aient longtemps hésité à engager des fonds importants, par rapport à ceux qui sont d'ordinaire alloués au patrimoine.

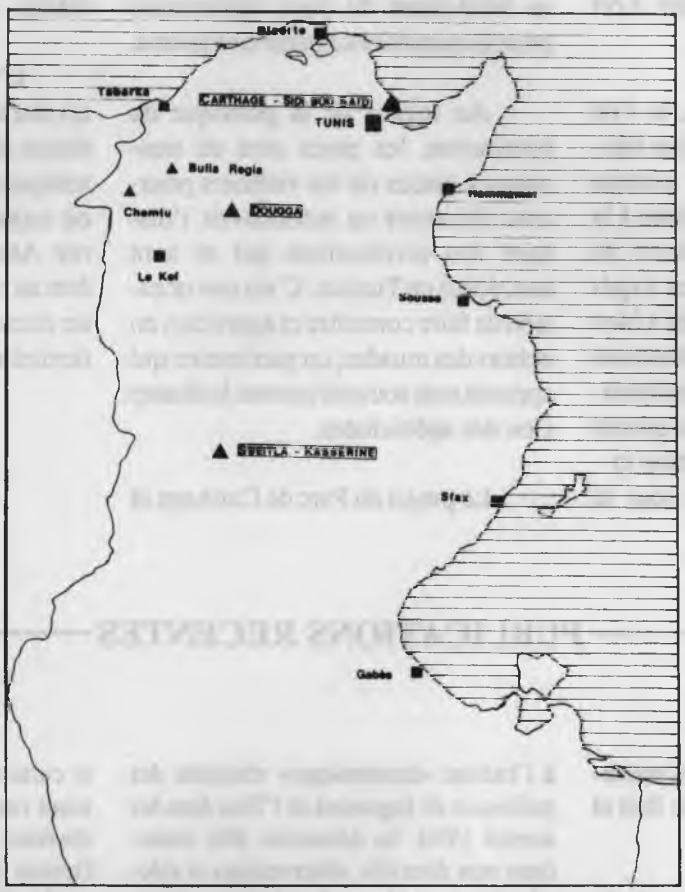

La responsabilité de l'aménagement et de la gestion des parcs

Deux institutions sous tutelle du Ministère de la Culture se partagent la responsabilité des sites et monuments historiques.

L'INAA, établissement public administratif chargé de la recherche scientifique, de la restauration et de la conservation du patrimoine.

L'ANEP, établissement public à caractère industriel et commercial créé en 1988, responsable de :

- la mise en valeur et l'exploitation du patrimoine archéologique et historique aux fins culturelles et ceci dans la perspective de la promotion du tourisme culturel ;
- l'incitation à la création d'industries touristiques et à leur développement.

La collaboration n'a pas toujours été aisée et le partage des tâches d'aménagement et de gestion des parcs n'est pas encore clairement défini. Pour une opération de grande ampleur comme celle du parc de Carthage, un organisme d'aménagement ad hoc devra sans doute être créé.

Il reste qu'aucun des deux établissements n'est qualifié pour la restauration des sites et monuments historiques. Ces travaux sont pourtant l'une des conditions premières de réalisation des parcs archéologiques. Il n'existe pas à l'INAA de corps d'architectes des monuments historiques. L'ANEP dispose d'un bureau d'architecture restreint, responsable de l'aménagement des structures d'accueil et de services. La restauration ne fait pas partie des attributions de l'Agence. Il faudra donc faire appel au plus tôt à de nouvelles compétences, ce que devrait permettre la prochaine réforme de l'INAA. Autre signe encourageant, une formation spécialisée sera bientôt créée à l'ITAAUT (Institut technologique d'Art, d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis) en coopération avec l'Université de Venise.

La question foncière.

L'aménagement des parcs est inconcevable sans maîtrise publique des sols. L'avancement du projet de Sbeitla est par exemple facilité par la situation foncière : tous les terrains

sont propriété de l'Etat et de la Municipalité. La maîtrise foncière sera d'autant plus coûteuse que l'on tardera à créer des périmètres d'intervention foncière, disposition prévue par le code tunisien de l'urbanisme. Le problème se pose surtout à Carthage, au coeur d'une banlieue résidentielle aisée soumise à de fortes pressions immobilières. La décision prise par le CMR du 19 juin de préparer un plan d'action foncière est, à cet égard, très positive.

Le risque serait grand, si l'on éludait ces questions, de réaliser hâtivement des aménagements publics ou privés qui porteraient atteinte à la qualité des sites, sous prétexte de mise en valeur. Pourtant ces expériences méritent d'être menées à bien : les parcs archéologiques présentent un intérêt touristique, mais ils constituent également des projets pilotes pour la politique du patrimoine et - dans le cas de Carthage - pour la politique urbaine.

Les parcs archéologiques et culturels contribueront sans doute à diversifier «l'offre touristique» en Tunisie. L'objectif des parcs de Dougga et de Sbeitla, par exemple, est de renforcer l'attrait de deux régions encore à l'écart des principaux circuits de visite. De même que Chemtou ou Bulla Regia, Dougga est appelé à devenir une étape importante au nord-ouest du pays, notamment pour les excursions à partir de Tabarka.

Au regard de la politique du patrimoine, les parcs sont de nouveaux espaces où les visiteurs pourront découvrir ou redécouvrir l'histoire des civilisations qui se sont succédées en Tunisie. C'est une occasion de faire connaître et apprécier, en dehors des musées, un patrimoine qui apparait trop souvent comme le champ clos des spécialistes.

Le projet du Parc de Carthage et Sidi bou Saïd est aussi très intéressant pour l'urbanisme de la capitale tunisienne.

Les 90 hectares du Belvédère ne suffisent déjà plus aux besoins d'une agglomération qui comptera bientôt deux millions d'habitants. Les autorités ont l'occasion à Carthage de créer un parc à l'échelle de la capitale. Ce serait le premier grand espace vert aménagé à Tunis depuis près d'un siècle.

L'aménagement du Parc, dans un site déjà très urbanisé, devra s'efforcer de réconcilier les vestiges historiques et la ville contemporaine, là où aujourd'hui ils semblent s'ignorer. Alors, Carthage réservera peut-être au promeneur plus de surprises et de découvertes qu'une banlieue résidentielle ?

P. Almanzor
Urbaniste à l'Institut national d'Art et d'Archéologie - Tunis

PUBLICATIONS RECENTES

BOUITA Hédi .- Bizerte : Les monuments islamiques .- Carthage : Beït al Hikma, 1992.- 154 p.

L'ouvrage de H. Bouita est une étude architecturale des fortifications islamiques et pré-islamiques de Bizerte. Son enquête, à la fois historique (notamment à partir de sources écrites) et technique permet de comprendre l'évolution de l'art de bâtir, à travers une série d'études de cas qui nous donnent une image nouvelle de la cité.

PINSON Daniel .- Modèles d'habitat et contre-types domestiques au Maroc.- Tours : URBAMA, 1992.- 260 p.

L'étude «ethno-architecturale» qu'a menée D. Pinson au Maroc s'est attachée à l'habitat populaire, et plus précisément à l'habitat «économique» résultant des politiques de logement de l'Etat dans les années 1960. Sa démarche allie entretiens non directifs, observations et relevés photographiques dans les logements. On y découvre un compromis entre les modèles urbanistiques et architecturaux de la fin du protectorat, et les «contre-types» développés par les populations récemment urbanisées sous le nom de «nouvelles médinas». L'action volontariste de l'Etat y apparaît comme en décalage avec les modes de vie réels des habitants. Ces derniers retournent le modèle architectural imposé vers le contre-type en accord avec les schèmes, conscients ou intériorisés, structurant leur manière d'habiter, et en correspondance avec leurs pratiques domestiques. Ce sont donc deux manières de concevoir et de vivre l'habitat qui se confrontent. L'auteur montre les fondements sociaux et culturels de ces oppositions et comment ces dernières se règlent. Ses conclusions lui permettent d'élargir sa réflexion autour des couples tradition/modernité et famille/maison.

ZAIED Abdesmad .- Le monde des ksours du Sud-Est tunisien.- Carthage : Beït al Hikma, 1992.- 270 p.

A. Zaied livre une étude fouillée de la civilisation des ksours dans le sud tunisien, qui compte plus de 150 de ces habitats fortifiés, dans lesquels s'est développée une culture propre, étudiée ici à partir d'enquêtes orales et de relevés sur le terrain. Le livre nous offre une présentation de l'architecture des ksours qu'accompagnent de précieuses monographies sur les plus importants d'entre eux.

CAHIERS D'ETUDES MAGHREBINES

n° 4 - janvier 1992.

Villes dans l'imaginaire : Marrakesh, Tunis, Tanger

C'est à une déambulation dans les rues de ces villes que nous invite ce numéro des Cahiers d'Etudes Maghrébines. On y suit des écrivains, des conteurs, des dessinateurs, contemporains ou non, qui nous font partager leur propre imaginaire. Cette lecture poétique de l'espace urbain est accompagnée par des textes d'analyse ou des entretiens sur les représentations de la ville dans l'art et la littérature : Rachid Boudjedra pour Alger et Constantine, le plasticien tunisien Nja Mahdaoui pour Tunis, ou encore Juan Goytisolo à Marrakech. Croisant ainsi les regards et les imaginaires des Maghrébins et des Européens, elle donne une image riche et contrastée des grandes villes d'Afrique du nord, et complète utilement les études universitaires qui leur sont consacrées.

Adresse:
Cahiers d'Etudes Maghrébines
Romanisches Seminar der Universität
Köln - Albertus Magnus Platz
D 5000 Köln 41 Allemagne

REVUE D'ECONOMIE REGIONALE ET URBAINE. ESPACE REGIONAL MEDITERRANEEN (RERU)

Cette revue est publiée par l'ADICUEER (Association des Directeurs d'Instituts et des Centres universitaires d'Etudes économiques régionales). Elle vise à fournir des études théoriques, des travaux statistiques et économétriques, des éléments institutionnels, des chroniques, notes d'information et d'activités. Elle publie régulièrement des articles et des numéros spéciaux (actes de colloques ou de séminaires notamment) sur les pays du Maghreb et du Moyen Orient, en particulier sur les questions urbaines (n°4, 1990)

Adresse :
RERU
Institut d'Economie Régionale
93, Avenue du Recteur Pineau
86022 Poitiers
CEDEX - France
tel : 49.45.31.70.

LES CAHIERS DE TUNISIE

Tome XXXIX, n° 149-150, 3e-4e trimestres 1989

Foucault en Tunisie

Cinq ans après sa mort, en reconnaissance de la fécondité de son oeuvre et en souvenance des années tunisiennes du philosophe (1966-1968), *Les Cahiers de Tunisie* viennent de consacrer un numéro spécial à Michel Foucault.
L'introduction de Kmar Ben Dana-Mechri évoque «les masques de l'homme», l'aventure d'une pensée, les activités du professeur, de l'écrivain, du militant...
La suite du numéro s'organise en deux parties.
La première restitue trois conférences animées à Tunis par M. Foucault et dont les textes étaient jusqu'à présent difficilement accessibles :
- *Structuralisme et analyse littéraire* (1987)
- *Folie et civilisation* (1971)
- *Peinture de Manet* (1971)
La seconde parcourt, dans le domaine de la psychologie, de l'épistémologie, de l'esthétique, de la philosophie,... différents aspects du questionnement de M. Foucault sur l'homme et ses sciences.

«(...) le structuralisme, loin d'être lié à une position doctrinale quelconque, à une méthode précise et définitivement acquise, est, en fait, un domaine de recherches qui s'ouvre probablement d'une façon assez indéfinie. Tant que l'on n'aura pas parcouru l'ensemble de cette masse documentaire que l'humanité a déposé autour d'elle et dont la littérature est une partie, tant qu'on n'aura pas utilisé toutes les méthodes possibles pour montrer ce que c'est que ce document en tant que document, le structuralisme aura la vie belle.»
M. Foucault, Structuralisme et analyse littéraire (4/2/1987) [p. 41]

Tomes XXXXI/XXXXII, n° 151-152-153-154, 1er-4e trimestres 1990

La dernière livraison - sous forme de numéro quadruple - des *Cahiers de Tunisie* livre un large éventail de contributions concernant l'ensemble des sciences sociales et historiques. Citons parmi les principales études :
BARKAOUI A. : *Le Vaisseau de guerre carthaginois*
TLILI A. : *Les Apories de Zénon*
DAGHFOUS R. : *Le Régime fiscal au Yémen*
LAHMAR M. : *Les Hûbûs dans la société et le Sar°*
EL ANNABI H. : *Apprentis et maîtres tailleurs d'habits à Paris*
BERGAOUI S., GAMMAR A. : *Typologie des citernes et barrages*
REKIK A. : *A propos de deux voyageurs espagnols*
ABDELJAOUAD M. : *L'Enseignement des mathématiques*

Adresse :
Les Cahiers de Tunisie
Université de Tunis I
Faculté des Sciences Humaines et Sociales
94, bd du 9 Avril 1938
1007 TUNIS

IBLA

n° 169, 55 ème année, 1er semestre 1992

Parmi les principales études au sommaire du n°169 d'IBLA

ABDEMOULEH R. *Quelques recettes d'automédication familiale à Sfax (Tunisie)*
HALOUANI R. *La dimension symbolique de la maladie*
REJEB S. *Les Lycéens et l'éducation*
NATIJ S. *Le Pain nu de Mohamed Choukri : une lecture plurielle*
MRANI N. *A propos d'un refoulé de la littérature maghrébine de langue française : l'anthropologie et la littérature coloniales*
FONTAINE J. *Prose syrienne contemporraine*

Adresse :
I.B.L.A.
12, rue Jamaa El Haoua
1008 Tunis
tel: 560.133

CONFLUENCES Méditerranée
(Editions L'Harmattan, Paris)

Revue trimestrielle placée sous la direction de M. Jean-Paul Chagnollaud. *Confluences Méditerrannée* aborde les questions politiques et culturelles concernant les sociétés et les peuples du bassin méditerranéen. Les trois premières livraisons traitent chacune d'un thème particulier auquel s'ajoutent récits de voyageurs, articles et analyses consacrés à la région.

Le premier numéro (automne 1991) propose un dossier sur l'immigration et consacre une large place au **Proche-Orient entre guerre et paix** ; dans les deux cas, la parole est donnée à des acteurs impliqués.

Le deuxième numéro (hiver 1992) consacre son dossier à la question de la sécurité en Méditerranée ; les différents articles mettent l'accent sur les problèmes économiques, sociaux, politiques et écologiques générateurs de tension.

Quant au troisième numéro (printemps 1992), il est centré sur le processus de «démocratisation» au Maghreb, notamment en Algérie et en Tunisie. Acteurs et observateurs livrent des analyses historiques et politiques des transformations que connaissent les sociétés maghrébines.

Le quatrième numéro paraîtra en septembre et traitera en dossier principal des **minorités en Méditerranée.**

Les trois numéros suivants, prévus pour les mois de décembre 1992 (n° 5), mars 1993 (n° 6) et juin 1993 (n° 7), sont actuellement en cours de réalisation. Ils aborderont des questions centrales pour l'avenir des relations entre les deux rives de la Méditerranée : **les flux migratoires, les replis identitaires, la C.E.E. et la Méditerranée.**

Adresse:
Confluences-Méditerranée
77, rue Blomet
75015 Paris

CRASC

Créée en 1985, dirigée par Mme Nouria Remaoun, l'URASC (Unité de Recherches en Anthropologie sociale et culturelle) d'Oran vient d'être transformé, sous le nom de CRASC (Centre de Recherche scientifique et technique en Anthropologie sociale et culturelle), en Institut national ayant vocation à animer et piloter l'ensemble des recherches algériennes en anthropologie.

Trois départements de recherche (Département de Recherche en Anthropologie culturelle, Département de Recherche en Anthropologie politique, Département de Recherche en Anthropologie des Institutions de Socialisation) viennent remplacer les onze laboratoires de l'ancienne Unité.

Publications collectives récentes de l'URASC

Identité et diversité culturelle.- Laboratoire de Recherche Famille, Personnalisation et Développement, cahier n°2.- novembre 1991.- 104 p.
Les approches pluridisciplinaires permettent d'aborder des aspects nouveaux de ce sujet classique. Parmi les interventions : «Les aventures de l'identité nationale» (Abdelhafid Hamdi-Cherif), «Enseignement de l'histoire et émergence de l'identité nationale en Algérie» (Zohra Labbani), «*Les 1001 années de nostalgie* de Rachid Boudjedra» (Hocine Fsian), etc.

L'oralité au Maghreb et ses approches.- Laboratoire d'Histoire et d'Anthropologie Sociale et Culturelle, cahier n°4.- octobre 1991.- 252 p.
Les actes de ce séminaire s'articulent autour d'une série d'interrogation sur l'interaction de l'oralité et de la scripturalité dans les sociétés maghrébines : comment et où partagent-elles les savoirs et les communications ? Quels types de connaissances enregistrent-elles ? Dans quelles relations évoluent-elles ? Interrogations qui mènent à une investigation originale de la spatialité maghrébine dont l'oralité rend compte.

Questions de méthode en tradition orale.- Laboratoire de Recherche sur la Tradition Orale.- octobre 1991.- 66 p.

La richesse des récits oraux comme source autorise une meilleure compréhension de certaines sociétés, souvent en marge par rapport au monde de l'écrit qui les domine politiquement et culturellement. Leur approche nécessite cependant des méthodes appropriées, que les conférences réunies dans ce recueil contribuent à élaborer.

Tendances des sciences sociales dans le monde arabe.- Laboratoire Sciences Sociales et Monde Arabe, cahier n° 4.- mars 1991.- 82 p.
Ces journées font le bilan des intérêts pour les sciences sociales dans le monde arabe, en cherchant à les situer dans le champ scientifique et dans leur contexte socio-historique actuel.

Adresse :
U.R.A.S.C.
Université d'Oran
B.P. 1524 Oran M'nouer
Tèl: 340.125

FEMMES, FEMINISME ET EDITION

Eclairages sur la condition féminine

La recension des parutions les plus récentes portant sur la condition féminine dans les sociétés musulmanes en général et maghrébines en particulier, fait apparaître le foisonnement et la diversité des modes d'écriture : témoignages, analyses et réflexions, études de terrain.

Au delà de cette multitude se confirme cependant, à l'exclusion de quasiment toute autre forme d'approche ou de tonalité (masculine par exemple), la persistance d'un discours féminin sur les femmes et d'une pensée féministe, militante, aujourd'hui mobilisée autour d'un double défi : persévérer dans la rupture avec un ordre social «oppressant et dévalorisant» tout en veillant à rester simultanément solidaire d'une modernité (à intégrer ? à inventer ?) et d'un patrimoine, d'une identité liée au passé.

La problématique générale des ouvrages répertoriés porte sur le rapport entre femmes et pouvoir. Ce rapport est étudié en regard des lois et des institutions, de la participation politique, des réalités économiques et des enjeux familiaux. Trois axes majeurs de réflexion semblent conduire cette production :

- Les femmes, mises en avant dans le combat politique, sont à la fois enjeu politique et enjeu de société dans la mesure où «les conditions qu'on leur assigne de part et d'autre constituent la ligne de clivage la plus visible et en même temps la plus profonde entre réactionnaires et modernistes». D'où la nécessité de repenser l'expérience féministe et de remobiliser son action .

- La condition féminine est un indicateur privilégié du changement social, de la nature de l'Etat et des rapports qu'il entretient avec l'individu. Ses limites actuelles apparaissent aux yeux de plusieurs auteurs comme révélatrices des blocages et décalages dont souffre le développement au maghreb.

- Prendre la parole est la plus importante des stratégies de contre-pouvoir que puissent concevoir les femmes face à un système social «répressif». Donner la parole aux femmes est aussi un moyen de découvrir d'autres formes de lutte et d'autres manières de contourner les interdits, mais encore de remettre en question des représentations sociales dominantes, y compris en allant à contre-courant du discours féministe lui-même.

L'ensemble des textes recensés converge pour restituer l'étude des femmes dans des systèmes de valeurs, de codifications et de représentations ambiantes, privilégiant l'approche des vécus individuels et des trajectoires singulières par le biais d'une analyse des pratiques quotidiennes. Mais cette apparente unité de vue masque en réalité de profondes différences de nature entre les ouvrages, les projets qu'ils sous-tendent, les modes de sélection et d'utilisation des corpus ainsi que les questionnements bâtis autour de la condition de la femme.

Prétendant apporter des «éclairages» sur les phénomènes de société liant femmes, idéologie et pouvoir, la production variée sur la question féminine ne se veut pas forcément «scientifique». Le projet d'écriture est le plus souvent conçu comme un projet libérateur, une expression de la lutte pour les droits de la femme. Ceci confirme le lien étroit établi par M. Paris (1989) entre l'émergence d'une conscience féminine, l'accélération des mouvements sociaux et la teneur des recherches en sciences sociales sur l'objet féminin.

Les femmes comme enjeu politique

Pour S. Bessis et S. Belhassen, les femmes sont l'objet d'affrontement entre traditionalistes et modernistes, «un potentiel de manoeuvre qu'aucun camp des réactionnaires ou des modernistes ne néglige». Se basant sur une rétrospective historique, une analyse du discours féminin et des enquêtes sur le vécu journalier des femmes, les auteurs s'interrogent sur les raisons de l'actuelle régression de la condition féminine au Maghreb et s'inquiètent de la popularité montante des mouvements islamistes.

A travers son enquête qualitative sur la condition de la femme tunisienne, qui se veut une évaluation de l'impact réel du Code du Statut Personnel sur l'ordre familial et social, S. Chater lie quant à elle la défense des acquis féminins à la «sauvegarde de la démocratie» et désigne le régime au pouvoir et le mouvement féministe comme des «alliés objectifs».

Traitant lui-aussi du cadre tunisien, le collectif de l'Association des Femmes Tunisiennes pour la Recherche et le Développement (A.F.T.U.R.D.) considère qu'il est urgent de remobiliser l'action féministe et de donner à son discours les moyens «de devenir envahissant» et «d'avoir un impact communicatif». Ces textes se présentent comme un regard rétrospectif sur l'expérience féministe, une analyse du contenu social, politique et idéologique du mouvement, un bilan critique de ses succès et de ses échecs. Ils tentent d'esquisser les «prémisses d'une culture politique» et de promouvoir la «construction de nouvelles valeurs et stratégies positives» (A.F.T.U.R.D., 1992, T.2).

L'exemple de la Tunisie et du Maroc donne également matière à d'autres études récemment parues sur le renouveau du féminisme au cours des années 80. A ce titre M. Paris, N. Zoughlami et A. Belarbi se proposent de vérifier dans quelle mesure le développement du ou des mouvements féministes au Maghreb ne correspond pas, là comme en Occident, à une incapacité intrinsèque du politique à poser et gérer cette question. Quant à L. Labidi, elle s'interroge sur « la participation limitée des femmes dans le champ de la représentation du pouvoir alors que le discours politique leur est favorable».

A.F.T.U.R.D . - Tunisiennes en devenir. - Tunis : Cérès Productions, 1992, Tome 2, 198 p.

ASSOULINE Florence .- Musuimanes : une chance pour l'Islam. - Paris : Flammarion, 1992, 222 p.

BESSIS Sophie, BELHASSEN Souhayr .- Femmes du Maghreb : l'enjeu. - Paris : J. C. Lattès ; Tunis : Cérès Production, 1992, 283 p.

CHATER Souad .- Les émancipées du harem : regard sur la femme tunisienne. - Tunis : La Presse, 1992, 297 p.

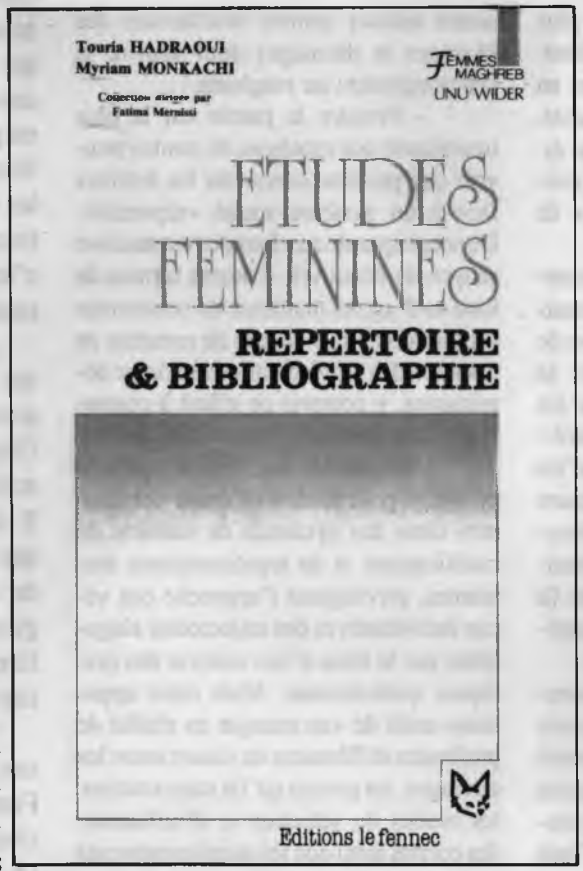

Les femmes comme indicateur du développement politique et économique

Dans le cas du Maroc, F. Mernissi (1991) explique l'incapacité du planificateur, du législateur, du politicien et de l'intellectuel à aborder les problèmes nationaux prioritaires par un manque d'ouverture aux discours des masses, en particulier à celui des femmes. Par le biais de la question féminine, l'accent est mis sur les rapports entre Etat et individu et sur le mode de gestion des individus par la collectivité.

L'auteur présente une dizaine d'entretiens auprès de femmes d'âges divers, pour la plupart des citadines pauvres et des femmes rurales n'ayant pas bénéficié de l'accès à l'éducation. C'est d'ailleurs dans un contexte de rapport de classes que F. Mernissi analyse et dénonce les discriminations sexuelles.

L'apport des interviews se situe sur deux registres. Le premier est celui des représentations masculines et féminines du monde et de leur décalage. Le second permet d'aborder le réel et d'identifier les ruptures qui se sont opérées dans la condition féminine durant les dernières décennies. Il émerge de cette étude «qu'il y a divorce total entre le discours féminin et le discours masculin au niveau de la perception de trois phénomènes au moins : les rôles sexuels, le couple et la contraception».

Dans le discours féminin, la vie des femmes se déploie autour de leur identité d'agents économiques -« sources de richesse, d'énergie et travail sans cesse en lutte contre la pauvreté, le chômage et l'insécurité»- mais aussi autour de la construction du couple et du contrôle des naissances, souvent «par l'avortement dans des conditions cruelles et inhumaines». Ces perceptions tranchent singulièrement selon F. Mernissi avec le fantasme masculin de l'homme « pilier de la famille... et l'unique membre actif en son sein».

Ce décalage serait par ailleurs à l'origine des échecs de la planification, ordonnée autour du seul modèle opératoire de «l'homme pourvoyeur» (Droy, 1990).

Z. Ma'adi se penche sur le cas marocain et étudie la position de la femme au sein des textes de loi. Elle tente de repérer les transformations qui affectent la société et leur impact sur la représentation des femmes et des hommes et démontre le hiatus entre les droits que la Constitution marocaine consacre à la femme (égalité avec l'homme) et d'autres sources de droit (Code du Statut Personnel, Code du Travail, etc) qui les lui dénient : c'est essentiellement dans le droit de la famille et du travail que l'auteur repère la persistance de discriminations à l'encontre des femmes au Maroc.

Les changements intervenus depuis quelques décennies dans le rôle des femmes ne semblent pas s'inscrire durablement dans les faits. Se basant sur une étude de terrain, Z. Ma'adi montre les aspects de ségrégation et de subordination entre femmes et hommes et signale plusieurs domaines dont la femme est exclue. Ainsi, dans le cas des textes législatifs régissant la fonction publique, l'écart entre la loi et le fait est particulièrement sensible et plusieurs fonctions restent l'apanage exclusif des hommes. Les secteurs d'emploi dits féminins, généralement peu qualifiés et sous payés, sont une autre illustration notoire de cette ségrégation (Chtioui Aouij, 1992 et Moulay R'chid, 1991).

CHAMARI Alya Chérif .- La femme et la loi en Tunisie. - Casablanca : Le Fennec, 1991, 172 p.

CHTIOUI AOULJ Emna .- Les droits de la femme. - Tunis : La Presse, 1992, 139 p.

DROY Isabelle .- Femmes et développement rural. - Paris : Karthala, 1990, 182 p.

MA'ÂDÎ Zaïnab .- Al-mar'a bayna al-thaqâfî wa al-qudsî, (La femme entre le culturel et le sacré). - Casablanca : Nashr al-finik, 1992, 132 p.

MERNISSI Fatima .- Le monde n'est pas un harem : paroles de femmes du Maroc. - Paris : Albin Michel, 1991, 264 p.

MOULAY R'CHID Abderrazak .- La femme et la loi au Maroc. - Casablanca : Le Fennec, 1991, 135 p.

SAADI Noureddine .- La femme et la loi en Algérie. - Casabianca : Le Fennec, 1991, 169 p.

Les femmes face au pouvoir Stratégies et tactiques d'émancipation

Dans *Le monde n'est pas un harem*, F. Mernissi (1991) se positionne comme responsable de la lutte pour l'émancipation des femmes. Elle s'attache à briser le «silence ancestral» et le «discours masculin sonore» qui couvre la voix des femmes au Maroc et interdit, selon elle, l'affirmation de l'individualité féminine. Discours et langue constituent à ses yeux un champ de pouvoir qui exprime de façon manifeste la différenciation et la hiérarchisation des sexes.

Le troisième ouvrage de la série «Approches» (Mernissi et al. 1992) aborde lui aussi la situation de la femme au sein de ce champ et sa relation inégalitaire par rapport aux hommes. Les huit contributions qui le composent tentent d'inclure le pouvoir féminin dans d'autres espaces de pouvoir : celui de la famille dans laquelle la femme est «reproductrice des liens de sang» et «défi contre la mort» ; celui de la politique où les femmes jouent un rôle influent dans la prise de décision.

L'étude menée à l'initiative de l' A.F.T.U.R.D. (Tome 1) a quant à elle pour objectif de centrer les analyses sur le vécu des femmes entre pouvoir et contre-pouvoir. Prospectant la société traditionnelle, les différents articles s'attachent à «renouer avec le savoir, le savoir-faire et le savoir-être» des aïeules, à révéler «les contre-stratégies de pouvoir qu'elles concevaient pour s'aménager un domaine de liberté dans un système patriarcal».

Parmi les «manières de faire» propres aux femmes laborieuses certaines activités professionnelles liées à la prise en charge de la féminité (accoucheuses, gérantes de hammam, marieuses...) et à la prise en charge des travaux ménagers (cuisinières, pâtissières...) permettent aux femmes de sortir de leur enfermement.

Le *tasfih*, rite magique qui consiste à exclure la sexualité du corps de la jeune fille est certes une pratique de protection de l'honneur à laquelle doivent se soumettre les femmes, mais c'est aussi une manière de s'emparer d'un espace interdit et masculin, le lieu du rite, à savoir la cour ou la pièce principale de la maison (la *bit al-qibliyya*) : une façon de contourner la méfiance des hommes et l'interdiction par le coran des rites magiques.

Quant à la cuisine et à la table elles sont analysées comme «lieux et enjeux de pouvoir et de contre-pouvoir» entre hommes, jeunes femmes et femmes âgées. Aujourd'hui, la cuisine serait «un espace privilégié que les femmes continuent d'investir malgré la conquête de nouveaux espaces», un espace «mis au service de la séduction et de l'émancipation sans craindre de tomber sous le joug de la tradition».

Ces travaux ont pour finalité de fixer par l'écriture la parole des femmes.

Donner la parole aux femmes et la restituer dans une problématique plus large de l'ordre social et politique a entre autres permis à F. Adelkhah de bâtir une recherche originale sur le cas des femmes en Iran. Celle-ci est le résultat d'une série d'entretiens auprès de femmes appartenant «à des groupes féminins constitués en Iran après la Révolution, dans la mouvance du mouvement islamiste». S'entretenant avec elles de leur vie au quotidien, l'auteur les amène à se situer par rapport à l'ancien régime et aux évolutions institutionnelles du régime khomeiniste, étudie leurs représentations de la Révolution, les écoute redéfinir leur vie privée - notamment leurs relations conjugales - et s'expliquer sur le recours vestimentaire au *hijâb* pour mieux accéder à la dimension de la vie publique.

Cette enquête nous indique en quoi la «conversion islamique», c'est à dire l'adhésion de ces femmes au dogme khomeiniste peut se lire comme une stratégie sociale de revendication

NAQD

Revue d'études et de critique sociale, publiée par la Société d'éditions, d'animations scientifiques et culturelle, Alger

Revue quadrimestrielle publiée en arabe et en français, placée sous la direction de M. Saïd Chikhi. L'espace maghrébin et l'évolution de ses structures économiques, sociales et politiques constituent le champ privilégié de *Naqd* : les deux premiers numéros contiennent des éléments qui s'ajoutent au débat politique sur des questions d'actualité à l'échelle du Maghreb.

Le premier numéro (octobre 1991-janvier 1992) revendique une certaine audace intellectuelle et se consacre pour une large part à des thèmes tels que «islamisme» et «femmes».

Le deuxième numéro (février-mai 1992) traite de questions centrales pour les sociétés arabes en général et maghrébines en particulier, se voulant «sans complaisance vis à vis des discours instrumentalisés par l'Etat, les partis, la religion». Le thème de l'identité nationale constitue le principal dossier de ce numéro ; la question nationale «non résolue depuis l'indépendance» se révèle un important élément du débat sur l'Algérie et «l'algérianité». La situation de la femme abordée dans un article en arabe se veut une tentative de résistance face à l'autoritarisme islamique.

Adresse :
Naqd
67, bd Salah Bouakouir
16 000 Alger
tel : 632.318

«d'un mode de socialisation spécifique et alternatif». Ce faisant F. Adelkhah remet en question bon nombre d'idées reçues sur la Révolution en Iran, perçue le plus souvent comme l'incarnation «d'une revanche de la tradition à l'encontre de l'effort modernisateur du Chah». Sur ce point, l'enquête démontre au moins deux choses : d'une part, «les femmes se sont inscrites dans le processus révolutionnaires de 1979 et dans les institutions républicaines en fonction de leur expérience de la modernisation autoritaire et de ce qu'il faut bien nommer ses acquis», dans l'optique de les préserver et de les enrichir ; d'autre part, la Révolution est plus conçue par les femmes comme «un outil d'élaboration d'un autre ordre social, et notamment d'une identité féminine» que comme un mouvement de contestation politique de l'ordre impérial.

En analysant, dans un contexte historique spécifique lié aux particularités de la société iranienne, «la contribution dynamique des femmes à la production d'une modernité post-révolutionnaire» F. Adelkhah entend réfuter l'idée selon laquelle l'identité islamique impliquerait de facto la négation de l'identité des femmes et leur assujettissement. Pour elle, l'Islam ne fixe pas d'armature statique et définitive de la condition féminine : celle-ci n'est que pratiques, et les pratiques sont changeantes.

ADELKHAH Fariba .-La révolution sous le voile : femmes islamiques d'Iran.- Paris : Karthala, 1991, 280 p.

A.F.T.U.R.D .- Tunisiennes en devenir.- Tunis : Cérès Productions, 1992, Tome 1, 223 p.

LABIDI Lilia .-Le savoir des femmes et leur participation au champ de la représentation du pouvoir in : L'Université et les transformations sociales.- Cahier du CERES. Sciences de l'éducation, n°3, 1992, pp. 125-142

MERNISSI Fatima et al. - Femme et pouvoirs. - Casablanca : Le Fennec, 1990, 126 p.

PARIS Mireille .-Mouvements de femmes et féminisme au Maghreb à l'horizon 1990.- Annuaire de l'Afrique du Nord, tome XXVIII, 1991, pp. 431-441

Références générales

HADRAOUI Touria, MONKACHI Myriam. - Etudes féminines. Répertoire et bibliographie. - Casablanca : Le Fennec, 1991, 255 p.

PARIS Mireille .- Femmes et société dans le monde arabo-musulman. - Aix-en-Provence : IREMAM-CNRS, 1989, 254 p.

ATELIER D'ECRITURE. - RABAT, juin 92

Le «chantier-écriture» ouvert à l'initiative de F. Mernissi a réuni 22 participants maghrébins, en majorité des femmes et pour la plupart des universitaires.

L'atelier s'est constitué autour de deux projets d'édition :

- un premier livre sur les luttes des femmes au Maghreb, «Les Mutabaridjates : Femmes et société civile au Maghreb» (à paraître en mars 1993).
- un second intitulé «Algérie : forces de femmes», auquel participent principalement les membres du groupe AICHA. *

A l'instar de l'expérience réalisée à Tunis par l'A.F.T.U.R.D., ces travaux ont pour but de soutenir le droit des femmes à la participation politique et à la libre expression.

La publication de livres destinés au grand public, témoignant de la condition féminine, au nom des femmes et par la voix des femmes, a pour objectif déclaré de «briser le silence, clef de voûte du système monothéiste», avec l'espoir d'influer sur les mentalités masculines.

L'Atelier a également pour fonction d'être un lieu de réunion pour les militantes, lieu de confrontation et de libération de la parole et de l'écriture. Cette opération entend s'inscrire dans un processus de renouvellement de la pensée féministe et de ses modes d'action.

* Titres communiqués sous réserve de modification

"Elles règnent dans le quartier"
P. Bowles, J. Gasteli
Tanger. Vues choisies.
Paris, Eric Koehler/ Sand, 1991 ; p.21

VIENT DE PARAITRE

ARKOUN Mohamed .- Lectures du Coran.- Tunis : Alif, 1992, 288 p.

C'est dans un pays du Maghreb que Mohamed Arkoun a choisi de rééditer, dans une version augmentée, cet ouvrage publié pour la première fois en 1982 en France. Il met ainsi plus facilement à disposition une réflexion qui s'éloigne radicalement des analyses usuelles. L'auteur plaide pour une redécouverte de la pensée islamique à la lumière des sciences sociales. Celles-ci ne peuvent être considérées comme des disciplines étrangères à la religion musulmane, au contraire, elles doivent contribuer à renouveler l'histoire de la pensée islamique. L'auteur pose la question «Comment lire aujourd'hui le Coran ?» ; il y répond par des analyses, n'ayant rien perdu de leur force novatrice, de certaines sourates et par des réflexions plus générales sur le merveilleux, sur la notion de Révélation, ou sur le débat de l'authenticité divine du texte coranique.

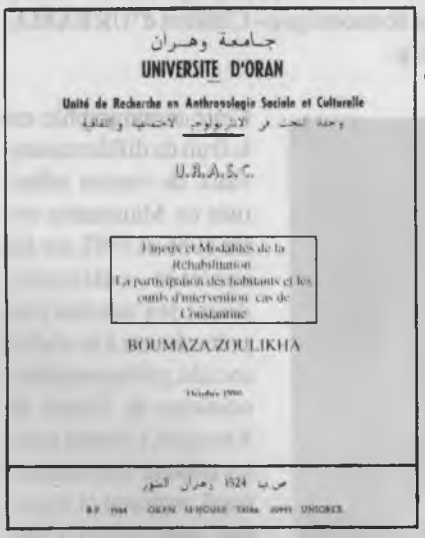

B O U M A Z A Zoulikha.- Enjeux et modalités de la réhabilitation ; la participation des habitants et les outils d'intervention : cas de Constantine.- Oran : Université d'Oran - Unité de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle (URASC), 1990, 24 p.

«La médina est en même temps une histoire et un vécu» : si la nécessité de conserver l'héritage urbain et architectural de Constatntine est aujourd'hui admise, le centre ancien ne doit pas être considéré pour autant comme un musée ou un cadre folklorique, ce qui conduirait à momifier l'espace batit «historique». Celui-ci doit au contraire être intégré dans une agglomération vivante et active. L'auteur étudie les enjeux de la réhabilitation de quartiers centraux dont l'importance sociale et économique reste grande (et a même tendance à s'accroître). Une enquête orale lui permet de cerner les positions, contrastées, de la population de la médina, à l'égard des nécessités de rénovation. Par ailleurs l'état de délabrement et d'insalubrité de certains quartiers a amené les autorités à entreprendre progressivement des actions de sauvegarde et de rénovation, que les problèmes économiques ont cependant empêché de mener à bien. L'auteur s'attache ainsi à évaluer les moyens (institutionnels et financiers) actuellement disponibles en matière de sauvegarde, et les acteurs et leurs rôles respectifs, tracant ainsi la voie qui pourrait être suivie dans les années à venir.

BOWLES Paul, GASTELI Jellel.- Tanger, vues choisies. - Paris : éd. Eric Koehler/Sand, 1991, 71p.

Le texte prolonge l'image, la photographie cadre le mot : un écrivain (Paul Bowles) et un photographe (Jellel Gasteli) composent à partir de la ville de Tanger un espace poétique, intime, presque magique où croyances et légendes marquent l'identité de la cité. Les préoccupations économiques, la délinquance, la contrebande et le tourisme servent ici à alimenter la poésie du lieu et de ses habitants.

EL MECHAT Samya .-Tunisie : les chemins vers l'indépendance (1945-1956).-Paris : L'Harmattan, 1992, 279 p.

Le livre de S. El Mechat contribue de manière précieuse à l'étude du nationalisme tunisien en livrant un grand nombre d'informations et de solides analyses de la stratégie développée par le Néo-Destour sur la scène internationale entre 1945 et 1956.
Un nouvel éclairage est notamment apporté sur les attitudes de plusieurs puissances occidentales et d'organismes tels que l'O.N.U. et la Ligue Arabe vis-à-vis du mouvement nationaliste en Afrique du Nord.
L'auteur appuie son étude sur des documents privées ainsi que sur des archives du Quai d'Orsay, du Foreign Office, du Département d'Etat et de la Ligue Arabe. Cette vaste documentation lui permet de répondre à plusieurs interrogations sur le poids des référents de l'Unité Arabe dans l'élaboration de la stratégie internationale du Néo-Destour, sur les rapports tendus entre la France et l'Angleterre, sur le rôle joué par les Etats-Unis, sur l'attitude adoptée par les nationalistes tunisiens vis-

à-vis des engagements soviétiques et sur la place de l'O.N.U. dans ce jeu complexe.
Une analyse fort détaillée de la politique incertaine et des prises de position ambiguës de la Ligue Arabe conclut à minorer l'implication et l'influence directe de celle-ci sur le déroulement des événements ainsi que sur les choix stratégiques du parti de H. Bourguiba ; ce dernier aura cependant su jouer de manière habile de la perception «diabolisante» et obsessionnelle des français à l'encontre de la Ligue Arabe.

PATRIMOINE ET CREATION. ARTS PLASTIQUES TUNISIENS CONTEMPORAINS.- présenté par Rachida TRIKI.- Carthage : Beït al Hikma, 1992, 182 p. ill.

L'origine de ce livre est une recherche menée sur les arts tunisiens contemporains par le groupe «Esthétique et sciences de l'art» à la Fondation Beït al Hikma. Posant comme principe que l'oeuvre d'art est «un fait culturel original où se déploie une dialectique de référence et de dépassement», les différentes études explorent le champ de la création en Tunisie dans son rapport au patrimoine. Ainsi, se trouvent mis en perspective l'histoire de l'art (depuis, mais aussi avant l'indépendance) et les ressorts de la création contemporaine dans sa démarche identitaire et sa référence à un héritage commun. Recourant tour à tour aux ressources de la linguistique, de l'anthropologie, de la psychanalyse, etc., cet ouvrage multiplie les approches. L'étude de peintures tunisiennes contemporaines permet, par exemple, à Rachida Triki de réfléchir sur les représentations du patrimoine, tandis que Khaled Lasram, à l'inverse, part d'une forme d'art traditionnelle, les sous-verre, pour y découvrir «de profondes affinités avec les conceptions plastiques contemporaines".

RACHIK Hassan.- Sacre et sacrifice dans le haut Atlas marocain.- Casablanca : Afrique Orient, 1992, 167p.

«Sacre et sacrifice» est l'étude ethnographique d'un rituel, le *Ma'rouf* (repas sacrifié et consommé en commun), pratiqué par certains habitants du Haut Atlas. Hassan Rachik, professeur à la Faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales de Casablanca, décrit les rites des habitants de la vallée de l'oued Aït Mizane (aït Souka, aît Mizane) à partir desquelles il découvre leurs fonctions sociologiques : la description du sacrifice au *jnoun* avec la main gauche renseigne non seulement sur les représentations locales concernant l'opposition entre le démoniaque et l'humain mais aussi sur l'antagonisme des sexes. L'auteur n'étudie pas séparément la fonction sociale du rituel (légitimation, divertissement) et le système de représentations qu'il véhicule (le foyer *takat*, et la collectivité *jma't*, la division sexuelle du travail). «*Notre double approche considère le rituel comme un système de notions qui ne visent pas uniquement à dire quelque chose sur le monde et la société mais qui ont aussi des fonctions sociologiques. Il ne s'agit donc pas d'interpréter en partant du rituel tantôt la pensée locale tantôt la structure sociale mais de mettre en rapport une structure de pensée avec une structure de pratiques et de relations sociales*». L'ouvrage comporte un glossaire arabe et berbère ainsi que des calendriers rituels des groupes étudiés.

VILLASANTE de BEAUVAIS Mariella .- Quelques aspects sociaux et fonciers de l'oasis de Kurudjel (Mauritanie). Etude d'anthropologie économique.- Cahiers d'URBAMA, n° 6, Tours, 1992, 146 p.

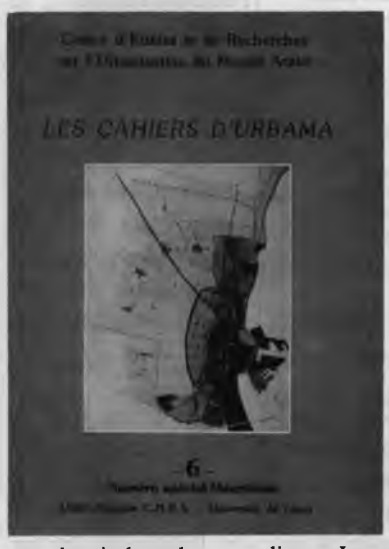

Cette monographie est le fruit de différents travaux de terrain effectués en Mauritanie entre 1986 et 1991 sur les sociétés oasiennes. Avant de s'attacher plus précisément à la réalité sociale, politique et économique de l'oasis de Kurudjel, l'auteur trace un tableau du contexte rural, national et régional, dans lequel s'inscrit cet espace marginal par rapport à un contexte socio-économique dominé par le nomadisme. La méthode allie des entretiens informels, avec les membres de l'Assemblée des Anciens, des cultivateurs, et une approche formelle du système foncier, de la phéniciculture et des types de cultures sous-palmier. Enfin, l'auteur conclut par des remarques sur les représentations sociales des habitants des oasis, et en particulier les images que suscitent les programmes d'aide au développement.

TUNISIE - JUIN 1992

1er juin : Tunisie-Bosnie-Herzégovine : Visite en Tunisie du vice-Premier ministre de Bosnie-Herzégovine, Mehmet Etchengic. Cette visite survient après la démission de l'ambassadeur de l'ex-République de Yougoslavie en Tunisie, Nerkez Arifhodzic, en signe de protestation contre l'intervention armée des forces serbes en Bosnie-Herzégovine.

2 juin : UMA : Réception par le Président de la République tunisienne du Secrétaire général de l'Union du Maghreb arabe, Mohamed Amamou, porteur d'un message du chef de l'Etat mauritanien.

5 juin : Entreprises : Création d'une cellule régionale de femmes chefs d'entreprise dans la région du Cap Bon à la suite d'une réunion à Nabeul patronnée par l'UTICA.

Politique : Série de contacts de la direction du Mouvement des Démocrates socialistes (MDS) avec la base militante ; publication d'interviews de Mustapha Ben Jaafar dans *Réalités* (5 juin), de Abdellatif Abid dans *Ach-Chourouk* (13 juin) et de Mohamed Bennour dans *Al-Anouar* (14 juin) : les trois hommes dont les activités ont été suspendues par le dernier Conseil national extraordinaire du MDS, contestent la légalité de cette mesure.

6 juin : Santé : Cérémonie à Tunis présidée par le ministre de la Santé publique, Dali Jazi, marquant la centième transplantation rénale.

8 juin : Tunisie-Royaume Uni : visite de travail à Londres de Sadok Rabeh, ministre de l'Economie nationale (8-11 juin).

Politique : Interviews du Président Ben Ali à l'agence de presse Reuter et au magazine *Cosas*. Les principaux thèmes abordés sont : le processus démocratique en Tunisie ; l'évolution géo-politique de la région ; l'économie nationale.

9 juin : Gouvernement : Remaniement partiel du gouvernement ; sont nommés Sadok Chaabane, ministre de la Justice Nouri Zorgati, ministre des Finances ;
Mohammed Ghannouchi, ministre de la Coopération internationale et de l'Investissement extérieur ;
Charfeddine Guellouz, ministre de l'Equipement et de l'Habitat ;
Mohamed Mehdi Melika, ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire ;
Tahar Haj Ali, ministre du Transport ;
Moncer Rouissi, ministre de la Formation professionnelle et de L'Emploi ;
Salah Hanachi, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Coopération internationale et de l'Investissement extérieur ;
MM. Friaa et Zouari quittent le gouvernement.

Presse : Reparution sous une nouvelle forme de l'organe du Parti communiste tunisien *At-Tarik al-Jedid* (mensuel).

13 juin : Politique : Décret portant création d'un prix du Président de la République pour les comités de quartiers les plus dynamiques.

Administration : Nomination par le Président Ben Ali de nouveaux gouverneurs à Kairouan, Tataouine et Médenine.

Politique : Expiration du délai d'un mois octroyé aux associations classées dans la catégorie "à caractère public" pour se conformer à la loi organique n°92-25 relative aux associations ; la Ligue tunisienne des Droits de l'Homme devient justiciable de l'article 3 de cette loi stipulant "la dissolution de facto".

Patrimoine : 25e anniversaire de la création de l'Association de Sauvegarde de la Médina (ASM) : série de manifestations culturelles (13-28 juin).

15 juin : Enseignement : Début des épreuves du baccalauréat : 71 463 candidats (15- 19 juin).

16 juin : Tunisie-Pakistan : Visite en Tunisie du ministre pakistanais des Affaires économiques, Sardaf Assaf Ahmed.

Tunisie-Etats Unis : Augmentation des garanties de crédit GSM-102 (agriculture, plus 20M$) et GSM-103 (budget général, plus 10M$) accordées à la Tunisie par les Etats-Unis.

19 juin : Culture : Conseil ministériel restreint consacré à l'examen de l'avant-projet du parc archéologique de Carthage-Sidi Bou Saïd.

Justice : Examen en session ordinaire devant le tribunal militaire de Tunis de certaines des affaires liées au complot découvert en mai 1991 impliquant des membres du groupe An-Nahda.

Tunisie-France : Visite du ministre français de la Recherche et de l'Espace, Hubert Curien, à l'occasion du séminaire tuniso-français sur l'organisation de la recherche.

21 juin : Justice : Election du bureau

de l'Ordre des avocats. Abdelwaheb El Béhi,
membre démissionnaire du Bureau directeur de la Ligue tunisienne des Droits de l'Homme, est élu batonnier.

22 juin : **Administration-Secteur public** : Remplacement du vice-gouverneur de la Banque centrale de Tunisie et nominations au sein des conseils d'administration de la Banque nationale agricole, de l'Union tunisienne des Banques à Paris, de la Société tunisiennne de Banque et de la Banque du sud. Autres nominations à la tête de l'Office des céréales et de l'Office national de l'Assainissement.

Tunisie-Etats Unis : Visite de Habib Ben Yahia, ministre des Affaires étrangères aux Etats Unis.

Tunisie-France : Inauguration à Tunis de "L'école informatique" par le secrétaire général du gouvernement, Ridha Grira.

24 juin : **Tunisie-Ukraine-Pays Baltes** : Signature à Kiev d'un accord portant établissement de relations diplomatiques entre la Tunisie, représentée par Dali Jazi, ministre de la Santé publique et l'Ukraine, représentée par Boris Tarasyouk, vice-ministre des Affaires étrangères ; des accords similaires sont signés avec l'Estonie (29 juin) et la Lituanie (30 juin).

Défense : 36e anniversaire de l'Armée nationale.

25 juin : **Plan** : Adoption par la Chambre des Députés du VIIIe plan quinquennal 1992-1996.

Politique : Réunion du Comité supérieur du Pacte national. Le Comité se penche sur le projet de réforme de la presse.

28 juin : **Droits de l'Homme** : Visite en Tunisie d'une délégation d'Amnesty International.

29 juin : **Politique** : Réunion plénière du Comité supérieur du Pacte national. Les membres envisagent les lois de révision du code électoral, l'examen des listes électorales et la garantie d'élections libres.

Tunisie-Afrique : Ouverture à Dakar du 28e Sommet africain : le Chef de l'Etat tunisien s'entretient avec le Président de la République arabe d'Egypte, Hosni Moubarak, au sujet de la situation internationale de la Jamahirya arabe libyenne ; avec le Président mauritanien, Mouaoui Ould Taya ; avec le Président de la République du Burkina Faso, Blaise Campaoré, au sujet de la coopération entre l'UMA et la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ; avec le Président du Conseil national palestinien en exil, Yasser Arafat ; avec le ministre algérien des Affaires étrangères, Lakhdar Ibrahimi. (29 juin-1er juillet).

30 juin : **Finances** : Signature à Tunis d'un accord de prêt d'un montant de 110 millions de $, destiné à financer les projets inscrits dans le VIIIe Plan, négocié sur le marché international, entre l'Etat tunisien et un consortium international de banques (l'Arab Banking Corporation, la BNP, la Citibank, la Société générale).

Tunisie-Algérie : La présidence décrète un deuil national de trois jours à la suite de l'assassinat du Président du Haut Comité d'Etat algérien, Mohamed Boudhiaf, à Annaba.

PEUPLES MÉDITERRANÉENS / MEDITERRANEAN PEOPLES

n° 54-55, janvier-juin 1991
Sciences sociales, sociétés arabes

Le n° 54-55 de *Peuples méditerranéens* présente les actes d'une rencontre organisée à Paris en décembre 1990 par Fanny Colonna et Jean Hannoyer.

Le passé des études orientales peut-il aujourd'hui figurer autrement que comme le passif d'une quête de connaissance historiquement conditionnée par les opérations de pénétration et de domination coloniales ?

Face à cet ordre de questionnement les participants à ce colloque ont adopté le parti d'abandonner la partition sciences orientales du passé/du présent au profit d'une réflexion sur la production de la science sociale dans le monde arabe/sur le monde arabe.

COLONNA F. : *Introduction*
LARDINOIS R. :*L'Emergence du champ des sciences sociales en Inde 1780-1920*
AL-AHNAF M. :*Sur quelques durkheimiens arabes*
IRETON F. : *Eléments pour une sociologie historique de la production statistique en Egypte*
BOULLATA K. :*La Pensée visuelle et la mémoire sémantique arabe*
ROUSSILLON A. :*Sociologie égyptienne : arabe : islamique : l'approfondissement du paradigme réformiste*
KADRI A. : *De l'université coloniale à l'université nationale : instrumentalisation et «idéologisation» de l'institution*
SANTO-MARTINO R. :*Des études arabes et des manières de s'y spécialiser. Arithmétique et alchimie*
ENNAJI M. :*Une science sociale au Maroc. Pour quoi faire ?*
ADDI L . : *Peut-il exister une sociologie politique en Algérie ?*
FERRIER J.-N. :*Vers une anthropologie déconstructiviste des sociétés musulmanes du Maghreb*
KERROU M. :*Etre sociologue dans le monde arabe ou comment le savant épouse le politique*
ROUSSILLON A. : *Sciences sociales et identité. Quelles sciences sociales rêvées dans/ssur le monde arabe ?*

ADRESSE :
Peuples méditerranéens
B. P. 188-07
75326 Paris Cedex 07

LES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES EN JUIN

TUNISIE

2 juin : **Communauté et gouvernement - les réponses sceptiques dans le monde islamique médiéval**, conférence de M. Stefan Leder au Centre culturel allemand à Tunis.

5 juin : Conférence de M. Yadh Ben Achour à propos de son livre **Politique, religion et droit dans le monde arabe**, au CERP (Tunis).

Emigration et changement social en Tunisie, conférence de M. Laurence Michalak, Center for Maghribi Studies in Tunis (CEMAT)

6 juin : **La problématique de la modernité dans la pensée arabo-islamique**, conférence de M. Mohamed Arkoun à la Maison du RCD, dans le cadre du Forum de la pensée politique.

18 juin : **L'histoire des sciences et techniques de l'eau en Tunisie**, séminaire organisé à Tunis par le Ministère de l'Education et des Sciences.

25-27 juin : **La médina de Tunis ; l'intégration de l'héritage**, colloque organisé par l'Association de Sauvegarde de la Médina (ASM) de Tunis, au Palais des congrès.

1-2 juillet : **Architecture pour un développement durable**, colloque organisé par l'ordre des architectes de Tunisie, au Centre Culturel et Sportif pour les Jeunes d'El Menzah VI.

ETRANGER

9 juin : **La dona a les societats del Magreb**, conférence de Mme Fatima Mernissi, à l'Institut Català d'Estudis Mediterranis (Barcelone).

11-14 juin : **Télévisions d'Europe et immigration**, colloque organisé à la Fondation de l'Arche de la Fraternité (Paris-La Défense).

16 juin : **La diàspora magrebina**, conférence de M. Mohand Khellil, à l'Institut Català d'Estudis Mediterranis (Barcelone).

18 juin : **Les economies del Magreb**; conférence de M. Habib el Malki, à l'Institut Català d'Estudis Mediterranis (Barcelone).

ANNONCE DE COLLOQUES

19-21 novembre : **L'écho de la prise de Grenade dans la culture européenne au 16è et 17è s.**, colloque international et pluridisciplinaire à l'Université de Tunis I.

REVUE MAROC-EUROPE

Histoire-Economies-Sociétés
n° 2, 1992
Le Maroc et la mer

Fondée par T. Habi et dirigée par J. L. Miège, la *Revue Maroc-Europe* entend mettre en valeur la dimension pluriculturelle du Maroc ainsi que la nature de ses liens avec l'Europe.
A la suite d'un premier numéro **Tanger entre deux mondes** (n° 1, 1991) la dernière livraison reste fidèle à la thématique de la revue et propose des études historiques neuves sur le thème du **Maroc et la Mer**.
Sont abordés dans ce dossier, la vocation maritime du Maroc, les relations entretenues par voie de navigation entre ce pays et quelques grands ports de la Méditerranée (17e-19e siècle), le rôle de la mer dans le développement du tourisme. Plusieurs articles hors thème viennent illustrer l'actualité de la recherche sur le Maroc, en matière d'art, de psychologie sociale et d'histoire religieuse. Une importante chronique scientifique dresse le répertoire des revues et travaux universitaires relatifs à l'étude du pays.

Adresse :
Revue Maroc-Europe
Editions La Porte
Librairie aux Belles Images
281, avenue Mohamed V
Rabat
tel. et fax 709.958

Plaquette de présentaion du 25ème anniversaire de l'A.S.M.

A noter: à compter du 1er septembre 1992,
l'I.R.M.C. change d'adresse.
Nouvelles coordonnées:

20, rue Mohamed Ali Tahar
Mutuelleville - 1002 Tunis
Tèl: 285/265

I.R.M.C.
Ambassade de France, Service Culturel, Scientifique et de Coopération
Robert SANTO-MARTINO
Stéphane VENTOS - Dominique VALERIAN - Olivier FENEYROL
22, avenue de Paris 1000 Tunis - Tèl: 245/508 - Télécopie: 348/168

2000 ex. - Impression : IMPRIMERIES REUNIES